

ACTU | Haute-Loire et région

SAINT-PAULIEN

La piscine est sous terre mais la baignade va refaire surface

Gérard ADIER



Le centre aqualudique promis à un bel avenir malgré les déboires du bassin extérieur désormais enseveli sous la terre . Photo Le Progrès /Gérard ADIER

Un nouveau projet de développement de la baignade sur le site ruessien devrait être présenté avec la fin de mois par l'agglomération du Puy sur le mode « ludique et attractif ». En attendant, un bassin de location sera disponible cet été.

Ces dernières années, la piscine de Saint-Paulien n'a pas manqué de défrayer la chronique, sujette à [des fuites récurrentes sur le bassin extérieur](#) de ce complexe baptisé « Les portes du bien-être » qui a connu son heure de gloire. Face au dilemme des fuites, différents travaux de colmatage ont été menés tambour battant par l'agglomération du Puy qui est le propriétaire de cette structure ruessienne appréciée des baigneurs.

Confrontés à l'inefficacité des colmatages à répétition, des mesures plus drastiques et définitives ont été adoptées en début d'année par les élus. Il a tout bonnement été décidé [d'ensevelir le bassin incriminé et de le recouvrir de terre](#). Les fuites provoquaient en outre d'importantes pertes d'eau dans la nature (On parle de 250 m³ par jour) et ce fut la solution ultime pour stopper le mal. Sur cet équipement datant de

l'an 2000, la fréquentation était de plus de 20 000 entrées par an. Puis l'équipement a subi au fil des ans les affres du temps, et des phénomènes tels que les glissements de terrain.

Lorsqu'il fut décidé de recouvrir de terre le bassin défectueux, les grands maux ayant déclenché les grands remèdes, on a relevé quelques affrontements provenant de l'opposition à la municipalité de Marie-Pierre Vincent, dénonçant notamment un manque de transparence à son égard et un défaut de concertation sur le sujet. Trois conseillers municipaux avaient exprimé « ne pas avoir été informés du projet ». Au coup de sang de l'opposition municipale à l'époque où le bassin a été enseveli, elle répond « C'est un non-événement car la piscine perdait depuis longtemps et on savait qu'on ne pourrait pas la laisser ouverte en l'état. Par ailleurs, la confusion règne car c'est bien l'agglo qui décide et pas moi ! Nous travaillons seulement en bonne intelligence avec eux ».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la baignade à Saint-Paulien n'a pas encore dit son dernier mot. L'agglomération ponote a financé à hauteur de 400 000 euros un bassin disponible pour l'été qui vient et un toboggan supplémentaire.

• **Un bassin de location de 150 m² prévu cet été**

Aux dernières nouvelles, une piscine de location viendra bien combler cet été le vide laissé par l'ancien équipement enseveli sous terre. En 2022, tout devrait même prendre une dimension supérieure.

« Cet été, la piscine de location sera disponible, d'une taille de 150 m² de bassin hors sol » précisait ce lundi à notre rédaction Marie-Pierre Vincent, maire de Saint-Paulien, qui suit de près ce que décide l'agglo dans cette affaire.

« Là, c'est la solution provisoire proposée cet été, mais tout devrait être largement développé par la suite. L'agglomération du Puy doit présenter avant la fin du mois le nouveau projet qui se veut attractif et ludique, un peu dans l'esprit de ce qui s'est fait à Aurec-sur-Loire ». Elle ajoute « C'est du boulot car il faudrait également refaire la piscine intérieure ».

Un dernier constat : « Beaucoup de gens aujourd'hui ont une piscine chez eux et ils recherchent autre chose : il faut donc un projet adapté ! ».



Des travaux sont actuellement en cours à hauteur du premier toboggan installé en 2019. Un second va arriver prochainement Photo Progrès /Gerard ADIER